

Ref : CA2019/46

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2019

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (OPLB)**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 juillet 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2 et L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE la convention de partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB), tel que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12 juillet 2019.

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	17
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	30
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 27/08/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 18/07/2019